

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de BADMINTON
Samedi 04 avril 2026
Gymnase COSEC, de DRAGUIGNAN

N° 93 /FCD/Ligue08/Sports

Affaire suivie par :

Bruno TOMEZAK, CTSR Badminton - ☎ : 06 75 20 29 15 - @ : nonoedgard@gmail.com

Peggy CLÉMENT, assistante de direction - ☎ : 06.49.87.82.20 - @ : ligue08.fcd@gmail.com

NOTE D'ORGANISATION

Référence : Règlement technique du Championnat National de Badminton N° 0515/FCD/Activités/Sports du 17 septembre 2025.

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Dispositions logistiques (sous la responsabilité de la ligue)
- Annexe 2 : Dispositions techniques (sous la responsabilité du CTSR)
- Annexe 3 : Dispositions administratives et financières
- Annexe 4 : Formulaire d'inscription
- Annexe 5 : Informations complémentaires

Toute modification ayant lieu entre la date de parution de la présente note et le premier jour de la manifestation, fait l'objet d'une note complémentaire et d'une mise en application immédiate.

1. Organisation générale

Le championnat régional de badminton de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse (PACAC) sera qualificatif pour le championnat national FCD.

La compétition se déroulera, selon une formule de tournoi, le samedi 4 avril 2026 à DRAGUIGNAN.

2. Conditions de participation

Les compétiteurs doivent impérativement détenir et présenter la licence de la FCD 2025/2026, au titre du club qu'ils représentent (date et cachet du club obligatoire au recto de la licence).

En cas de non-présentation de ce document, la participation au championnat est refusée et ne donne droit à aucun remboursement des droits de participation.

Un duplicata de la licence peut être imprimé directement par le club ou le licencié dans son espace adhérent "SYGELIC".

Les modalités pratiques logistiques, techniques, organisationnelles, administratives et financières de cette manifestation sportive sont annexées en pièces jointes.

Destinataires :

- Président(e)s des clubs/Ligue PACAC

Bernard ADAM

Président de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur-Corse
de la Fédération des Clubs de la Défense

Copies à (par courriel) :

- Commission sportive/Ligue PACAC
- Conseiller technique sportif national "Badminton" FCD
- Trésorière générale/Ligue PACAC
- Archives

Bernard Adam

ANNEXE 1
DISPOSITIONS LOGISTIQUES
sous la responsabilité de la ligue organisatrice

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de Badminton de la Ligue PACAC

1. Coordinnées des organisateurs

Ligue organisatrice	Club support
Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la FCD BCRM TOULON – ATLAS BASE VIE SAINTE-ANNE BP 654 83800 TOULON CEDEX 9 ✓ <u>Président de la ligue</u> : Bernard ADAM ☎ : 06 81 04 27 27 {@} : president.ligue08.fcd@gmail.com ✓ <u>Président de la Commission Sportive de la ligue</u> : Éric MINKENDORFER ☎ : 06 52 89 71 78 {@} : emin6868@yahoo.com	CSA Bonaparte Quartier Bonaparte BP 400 83300 DRAGUIGNAN
Conseiller technique sportif national Badminton de la FCD (CTSN)	Conseiller technique sportif régional Badminton de la ligue (CTSR)
Jean-François FERTINEL ☎ : 06 13 94 28 86 {@} : j-f.fertinel@lafederationdefense.fr	Bruno TOMEZAK ☎ : 06 75 20 29 15 {@} : bruno.tomezak@intradef.gouv.fr

2. Déroulement de la compétition

Le programme est détaillé en annexe 2.

3. Dispositions logistiques

3.1. Transport

Les participants doivent être autonomes. Le transport collectif par voie routière est à privilégier.

3.2. Restauration

Un point de petite restauration (sandwichs, fruits, boissons...) sera mis en place, offert par la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse.

3.3. Accueil

Le samedi 4 avril 2026, Gymnase COSEC, 955 boulevard Léon Blum 83300 Draguignan

- À partir de 07h00 : accueil des joueurs - contrôle des licences obligatoires
- 07h30 : début du championnat
- 16h00-17h00 : début des finales, remise des récompenses à l'issue et pot de l'amitié
- 19h00 : fermeture de la salle.

À cette occasion, les compétiteurs doivent obligatoirement être en possession et présenter les documents suivants :

- la licence FCD, saison 2025/2026,
- une pièce d'identité civile (CNI, passeport ou permis de conduire).

3.4. Tenues/Équipements

Équipement conforme à la pratique du Badminton.

3.5. Cérémonie de remise des récompenses

Il est rappelé que la remise des récompenses est une cérémonie officielle et que tous les compétiteurs doivent obligatoirement y être présents.

Toute absence non autorisée est considérée comme abandon de titre et de récompense.

Une tenue correcte et règlementaire est exigée.

- Haut

- Un t-shirt ou un maillot technique (sans manches ou à manches courtes),
- Les logos et publicités doivent respecter les règles de la compétition (taille et nombre limités).

- Bas

- Un short ou une jupe de sport (généralement jusqu'au milieu du mollet).

- Chaussures

- Des chaussures spécifiques au badminton (semelle en caoutchouc lisse pour éviter d'abîmer le terrain),
- Les chaussures de salle polyvalentes peuvent être acceptées.

ANEXE 2
DISPOSITIONS TECHNIQUES
sous la responsabilité du Conseiller Technique Sportif Régional (CTSR)

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de Badminton de la Ligue PACAC

4. Organisation technique

4.1. Règlement

L'épreuve sera organisée conformément au règlement du Championnat National de Badminton de la FCD ainsi qu'au règlement de la Fédération Française de Badminton (FFBAD).

4.2. Participation

Le tournoi est ouvert aux joueurs vétérans, seniors, cadets et juniors licenciés auprès de la Fédération, dans les séries de classement P12 à N2, ainsi qu'aux Non-Compétiteurs (NC), qui ne sont pas sous le coup d'une suspension ou d'un arrêt pour raison médicale.

Le nombre maximum de participants n'est pas fixé.

Cette compétition est ouverte à tous les joueurs des clubs de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse de la FCD, à jour de leur licence 2025-2026, dans les catégories suivantes :

Les tableaux proposés sont :

- pour les seniors :
 - simple, double homme et double dame.
- pour les vétérans :
 - simple, double hommes et double dames.

Chaque participant peut s'inscrire dans 1 ou 2 tableaux pour les hommes comme pour les dames. Le sur classement est autorisé. Par défaut, les joueurs non licencié FFBAD sont considérés comme des joueurs NC. Ils peuvent s'inscrire dans la série de leur choix. L'inscription dans un premier tableau est qualificative pour le tournoi national de la FCD, tandis qu'un deuxième tableau pourrait être mis en place selon l'affluence des participants. Le joueur ne souhaitant pas participer en simple peut s'inscrire uniquement sur un tableau de double.

Séries proposées :

➤ Promotion :

- Joueurs / joueuses classés NC à P11.

➤ Espoir :

- Joueurs / joueuses classés P10/D9

➤ Honneur :

- Joueurs / joueuses classés D8/D7

➤ Élite :

- Joueurs / joueuses classés R6/N2

Vétéran

- Deux séries (cf. « Tableau âge vétéran » ci-après)

- V1/V2
- V3/V4 et +

Tableau des âges vétérans (âge au 31 décembre de l'année en cours) :

CATEGORIES	AGES
V1	35 - 40 ans
V2	41 - 45 ans
V3	46 - 50 ans
V4	51 - 55 ans
V5 et plus	56 ans et +

Tableaux ouverts durant la sélection régionale

PROMOTION, ESPOIR, HONNEUR ET ÉLITE	VÉTÉRAN
SH / SD / DH / DD / MX	SH / SD / MX

Nombre de tableaux autorisés par joueur

HOMMES - 2 TABLEAUX (max)	DAMES - 2 TABLEAUX (max)
SH/DH	SD/DD
SH/MX	SD/MX

L'organisateur se réserve le droit de regrouper les catégories et éventuellement d'annuler des tableaux si le nombre de joueurs l'impose, ceci dans l'intérêt du championnat et des joueurs.

Les vainqueurs des tableaux P1 de simple ou double sont qualifiés automatiquement pour le National suivant, le nombre de places de compétiteurs allouées par région. Les finales de simples et doubles se joueront entre 16h00 et 18h00.

Infrastructure

Les gradins, les vestiaires et les points d'hygiènes sont mis à votre disposition. Ils doivent être laissés dans un état de propreté correct. Aucune dégradation n'est tolérée

5. Arbitrage

Un arbitre officiel de la Fédération Française de Badminton couvre l'ensemble de la compétition. Le tournoi est géré à l'aide du logiciel « BadPlus ».

6. Récompenses

Il est à noter que seuls les 3 premiers de chaque tableau se verront remettre une récompense

Il est organisé à l'issue un pot de clôture avec les représentants des instances sportives FCD, mairie de DRAGUIGNAN et autorité militaire du CSA Bonaparte.

ANNEXE 3
DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES et FINANCIÈRES
sous la responsabilité des services de la FCD

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de Badminton de la Ligue PACAC

7. Dispositions administratives et financières

7.1. Engagement et droits de participation

Le championnat régional de Badminton est ouvert à tous les clubs de la ligue PACAC de la FCD.

La participation des clubs est confirmée par leur enregistrement sur SYGEMA.

NOTA : Les participants pourront bénéficier, de la part de la ligue, du remboursement des frais de déplacements (Note N°62/FCD/Ligue08/Président du 23 septembre 2025 – annexe 2).

PARTICIPATION FINANCIÈRE COMPÉTITEURS	
✓ 12 € par compétiteur Adulte (+ 18 ans)	<ul style="list-style-type: none">Les engagements se font exclusivement via votre espace SYGEMA : ✓ <u>avant le 04 mars 2026 minuit, terme de rigueur</u> Aucune inscription au-delà de ces dates n'est possible.Un acte d'engagement, indiquant les participants et le montant de la participation financière, est émis à la date de clôture des inscriptions. Le montant de la participation financière est prélevé, par la FCD, un mois après la clôture de la manifestation.

INSCRIPTIONS DANS SYGEMA	
Origine des compétiteurs	Type de participants dans SYGEMA
✓ Compétiteur Adulte (+ 18 ans)	✓ Organisateur
✓ Conseiller technique sportif régional Badminton (CTSR)	✓

ANNEXE 4
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CHAMPIONNAT RÉGIONAL de Badminton de la Ligue PACAC

à retourner avant le **04 mars 2026**

courriel : bruno.tomezak@intradef.gouv.fr / ligue08.fcd@gmail.com

Club :
N° d'affiliation :
Responsable :

P1 : simple ou double qualificatif
P2 : inscription possible mais sous réserve du nombre de participant

1- DESCRIPTIF DES INSCRIPTIONS (sur 2 tableaux maximum)

Nom, Prénom	Date de naissance	N° Licence FFBad	P1 : simple	P2 : double homme	Partenaire (nom, prénom)	Club
Ex : ROGER Serge	23/12/1976	118112	V1	V1	DUPONT Louis	CSA 4 RHC
Nom, Prénom	Date de naissance	N° Licence FFBad	P1 : double dame			
Ex : ROSE Léa	02/05/2003	118113	NC			

Fait à _____, le _____ / _____ / 2026

Date, cachet et signature :

ANNEXE 5 **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Assurance

Cette manifestation est couverte par les conditions du contrat responsabilité civile, défense pénale et recours, ainsi que par le contrat d'assurance automobile souscrit par la FCD auprès de la GMF, **si les véhicules sont inscrits sur le registre de sortie de véhicules via SYGEASSUR du club d'appartenance avant le départ.**

Pour bénéficier de cette assurance, toutes les personnes présentes à bord du ou des véhicules doivent avoir une licence FCD pour l'année en cours. Pour les accompagnateurs, une licence temporaire peut être souscrite. Elle est enregistrée pour la manifestation auprès de la FCD par l'intermédiaire du club de rattachement.

Compte-rendu

Un compte-rendu (avec photos) de cette compétition est adressé au président de la ligue et au président de la commission sportive avec copie au Conseiller Technique National de badminton

Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de badminton et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Environnement et développement durable

La Ligue Provence Alpes Côte d'Azur-Corse de la FCD milite pour que ses activités soient réalisées dans le respect des règles élémentaires du développement durable.

Dans cette optique, les bonnes pratiques environnementales sont privilégiées : l'ensemble des documents relatifs à cette compétition est transmis par email, et, à l'issue de la compétition, les lieux sont laissés propres.

Lutte contre le dopage

En accord avec les directives du ministère des sports, et conformément à la réglementation de la FCD, des contrôles antidopage peuvent être pratiqués au cours de la compétition.

Conformément aux textes, les organisateurs mettent en place deux locaux nécessaires au contrôle antidopage (1 pour les féminines et 1 pour les hommes) et des équipes d'escortes.

Lutte contre l'alcoolisme

RAPPEL

Comme le stipulent les articles L.322-6 du Code du Sport et L.3335-4 du Code de la Santé Publique, il est formellement interdit d'introduire et de consommer de l'alcool sur lieux des épreuves sportives.

Lutte contre les produits stupéfiants

Il est interdit d'apporter, de détenir, de consommer ou d'être sous l'emprise de produits de stupéfiants sur les lieux de rencontres, qu'on soit joueurs, dirigeants ou accompagnateurs.

Lutte contre le tabagisme

Il est rappelé que, conformément à la réglementation en vigueur, il est strictement interdit de fumer dans les lieux publics, y compris dans les installations sportives couvertes ou découvertes accueillant des compétitions, manifestations ou rassemblements organisés par la ligue.

Cette mesure vise à garantir la santé et le confort de tous les participants et spectateurs.

Réseaux sociaux de la Ligue PACAC

- <https://liguepacacfd.fr/>
- <https://www.instagram.com/liguepacacorsefd/>
- <https://www.facebook.com/liguepacacorsefd/>
- <https://www.youtube.com/@liguepaca-corse7778>